



« Sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire. »
(Lénine, 1902, *Que faire ?*)

LES DOSSIERS DU PCF(MLM)

> *Apparition de la France en tant que nation* <

De la servitude volontaire



novembre 2016 (1^{re} édition)
Parti Communiste de France (marxiste-léniniste-maoïste)



Sommaire

1. La notion de tyran au XVI ^e siècle.....	3
2. La nature de l'œuvre.....	5
3. Ce que prétend Montaigne.....	7
4. Au croisement des factions catholique, protestante, royaliste.....	8
5. Contre le tyran, mais aussi contre le pape.....	11
6. L'averroïsme politique.....	12
7. L'esprit propre aux Politiques.....	13
8. Le rationalisme contre les superstitions.....	15
9. l'esprit droit rectifié par l'étude et le savoir.....	16
10. Les aides du tyran.....	18
11. Contre le machiavélisme.....	20
12. La force de l'habitude.....	21

1. La notion de tyran au XVI^e siècle

Nous sommes au XVI^e siècle et en août 1572, le massacre de la Saint-Barthélemy propage une violente onde de choc anti-protestante. La terreur catholique s'instaure, sanglante.

Voici comment l'un des plus grands juristes de l'époque, François Hotman, témoigne de son émotion dans une lettre du 30 octobre 1572, alors qu'il se réfugie à Genève :

« Hier soir, je suis arrivé ici, sauvé par la Providence, la clémence et la miséricorde de Dieu, échappé au massacre, œuvre de Pharaon...

Je ne puis dans ma tristesse écrire davantage. Tout ce que je puis dire c'est que 50,000 personnes viennent d'être égorgées en France, dans l'espace de huit ou dix jours.

Ce qui reste de chrétiens erre la nuit dans les bois : les bêtes sauvages seront plus clémentes pour eux, je l'espère, que le monstre à forme humaine... Les larmes m'empêchent d'écrire davantage. »

Dans une autre lettre, datée du 10 janvier 1573, François Hotman écrit aussi :

« Le tyran devient de jour en jour plus furieux depuis qu'il a goûté le sang chrétien, il est devenu plus cruel qu'auparavant.

Il faut renier Dieu ou mourir... Tels sont les édits de ce Phalaris ! [Phalaris fut un tyran sicilien du 6^e siècle avant notre ère, connu pour avoir mis en place un taureau de bronze à l'intérieur duquel cuisait ses victimes, les cris sortant du nez du taureau]

Comme s'il pouvait y avoir une majesté dans un pareil monstre... »

Le tyran, ennemi du peuple : voici le grand thème de la littérature protestante à la suite de la Saint-Barthélemy. Le *Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de La Boétie en est une composante importante, une tentative de donner corps à ce qui sera appelé le courant « monarchomaque ».

Le terme vient du grec, *monarchos* le monarque et *makhomai* combattre, et a été forgé

en Angleterre par les partisans du Roi pour dénoncer les opposants.

Cependant, et c'est l'erreur à ne surtout pas commettre en interprétant de manière erronée le *Discours de la servitude volontaire*, les monarchomaques ne sont pas du tout anti-royalistes : ils s'opposent uniquement à la tyrannie.

Il s'agit ici de ne pas interpréter le XVI^e siècle avec le regard du XXI^e siècle, ni même celui du XVIII^e siècle. Au XVI^e siècle, on n'envisage pas la possibilité de former un nouveau régime politique, le concept de révolution n'existe pas.

Pareillement, la notion d'individu égal à un autre n'existe pas en tant que tel : le protestantisme assume cette idée, mais encore faut-il pour la réaliser, le développement réel du capitalisme, avec ses bourgeois et ses prolétaires, c'est-à-dire ses travailleurs libres.

Les grandes masses sont paysannes, ce sont à l'époque des serfs. Même libérées du servage, ces masses sont incapables de réelle organisation – les révoltes hussites témoignent d'une tendance contraire –, mais le principe semble absurde aux dirigeants protestants issus de la noblesse et de la bourgeoisie.

C'est également exactement ce que dit le *Discours de la servitude volontaire*.

C'est également exactement ce que dit Jean Calvin, qui veut faire triompher le protestantisme, mais ne sait pas comment. Il était de ce fait sceptique devant la conjuration d'Amboise de 1560, visant à enlever François II à son entourage catholique.

De fait, à l'époque, personne n'a de théorie de l'État. Nicolas Machiavel, avec *Le Prince* publié en 1532, marque le simple début des sciences politiques. Toutefois, une juste compréhension de l'État n'apparaît pas et même la bourgeoisie ne sait pas ce qu'est un État, elle ne l'a jamais su : seul le prolétariat aura une vision complète, et encore uniquement avec la

Grande Révolution Culturelle Prolétarienne chinoise.

La bourgeoisie, faut-il le rappeler, n'a pas détruit l'État en Angleterre, partageant le pouvoir avec l'aristocratie ; la révolution française est le fruit d'une situation historique particulière, alors que les auteurs des Lumières qui ont pavé sa voie visaient principalement une monarchie parlementaire sur le modèle anglais.

On comprend la difficulté pour les protestants, au XVI^e siècle, de savoir quoi faire. Il y a alors toute une réflexion à ce sujet et ce qui fait la force du *Discours de la servitude volontaire*, c'est qu'il s'agit précisément d'une tentative d'aller dans le sens d'une compréhension de ce qu'est l'État, son rapport au peuple, ainsi que, comme chez Nicolas Machiavel, la notion d'opinion publique.

Jean Calvin ne déroge donc pas à la règle et il n'envisage pas l'État autrement que de la manière qu'il existe. Il reconnaît qu'il peut y avoir une monarchie, une oligarchie, une république des grandes familles, mais il ne pense pas qu'on puisse choisir : ce sont les faits qui décident, ou plus exactement Dieu.

La Providence décide et de fait, historiquement, la royauté est considérée en France comme relevant de Dieu. Cela ne signifie nullement, comme on peut le penser, que la monarchie de droit divin fait du roi un représentant de Dieu sur Terre : au contraire, cela encadre de manière complète ce que le roi peut ou ne peut pas faire.

Voici comment le poète Pierre de Ronsard, partisan résolu du Roi et du catholicisme, dénonce lui-même la tyrannie, avertissant du danger le futur Roi dans son Institution pour l'Adolescence du Roy tres-chrestien Charles IX de ce nom.

Des lignes sont sautées pour faciliter la lecture.

« SIRE, ce n'est pas tout que d'être Roi de France,

Il faut que la vertu honore votre enfance:

Un Roi sans la vertu porte le sceptre en vain,

Qui ne lui est sinon un fardeau dans la main [...].

Si un Pilote faute tant soit peu sur la mer

Il fera dessous l'eau le navire abîmer.

Si un Monarque faute tant soit peu, la province

Se perd: car volontiers le peuple suit le Prince.

Aussi pour être Roi vous ne devez penser

Vouloir comme un tyran vos sujets offenser.

De même notre corps votre corps est de boue.

Des petits et des grands la Fortune se joue:

Tous les règnes mondains se font et se défont,

Et au gré de Fortune ils viennent et s'en vont,

Et ne durent non-plus qu'une flamme allumée,

Qui soudain est éprise [enflammée], et soudain consumée.

Or, Sire, imitez Dieu, lequel vous a donné

Le sceptre, et vous a fait un grand Roi couronné,

Faites miséricorde à celui qui supplie,

Punissez l'orgueilleux qui s'arme en sa folie »

Les règnes ne durent pas, seul Dieu est éternel et donc le roi n'est que transitoire dans une forme monarchique qui, elle, doit se prolonger. Hors de question de menacer l'édifice en devenant un tyran : il faut respecter les coutumes, les traditions, les rapports de force avec l'aristocratie, etc.

Jean Calvin est tout à fait d'accord avec cela ; il ne conçoit pas de « révolution », car il ne le peut pas pour des raisons historiques.

Il est toujours nécessaire de s'assujettir à ceux qui sont supérieurs, car c'est la Providence qui l'a voulu ainsi. C'est une thèse stoïcienne classique, qui forme le cœur même du noyau idéologique royal au XVI^e siècle.

Toutefois, Jean Calvin veut faire triompher le

protestantisme et il doit bien trouver une voie. Aussi explique-t-il que, comme justement la monarchie est de droit divin, le monarque doit se comporter de manière adéquate au sujet de la religion.

S'il ne le fait pas, alors la justification de la monarchie tombe. Jean Calvin dit ainsi que :

« Vrai est qu'il nous faut avoir ici une distinction, c'est que si nous sommes molestés en nos corps, que nous devons porter patiemment cela.

Mais ce n'est pas à dire qu'il nous faille cependant déroger au souverain empire de Dieu pour complaire à ceux qui ont prééminence dessus nous.

Comme si les rois veulent contraindre leurs sujets à suivre leurs superstitions et idolâtries : O là ils ne sont plus rois, car Dieu n'a pas résigné ni quitté son droit, quand il a établi les principautés et seigneuries en ce monde.

Et quand il a fait cet honneur à des créatures mortelles qu'ils soient pères, qu'ils aient le droit de paternité sur leurs enfants, ce n'est pas qu'il ne demeure toujours père unique en son entier et des corps et des âmes.

Mais encore quand il adviendra que les rois voudront pervertir la vraie religion, que les pères aussi voudront traîner leurs enfants ça et là, et les ôter de la subjection de Dieu, que les enfants distinguent ici ; pareillement les serviteurs et chambrières, et puis tous les sujets des princes et magistrats, en général que tous s'humilient en telle sorte qu'ils portent patiemment toutes injures qu'on leur fera.

Mais ce pendant qu'ils avisent qu'il leur vaudrait mieux mourir cent fois que de décliner du vrai service de Dieu.

Qu'ils rendent donc à Dieu ce qui lui appartient, et qu'ils méprisent tous les édits et toutes les menaces, et tous les commandements et toutes les traditions, qu'ils tiennent cela comme fiente et ordure, quand des vers de terre se viendront ainsi adresser à l'encontre de celui auquel seul appartient obéissance. »

Le Roi devient un tyran lorsqu'il abandonne Dieu et comme le protestantisme est la vraie adoration de Dieu, dans le cas où le Roi interdit le protestantisme par la violence, il devient un tyran.

C'est ce tyran là que dénonce le *Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de La Boétie.

2. La nature de l'œuvre

Le thème du *Discours de la servitude volontaire* est simple : le peuple accepte un régime en lequel il ne croit pas ou ne devrait plus croire, par la force de l'habitude. Nicolas Machiavel en Italie à la même époque avait raisonné au sujet de cette question de l'opinion publique, tout comme Kautilya en Inde au IV^e siècle avant Jésus-Christ. Cependant, Machiavel et Kautilya s'adressaient au Roi, tout au moins le prétendaient-il.

Or, le *Discours de la servitude volontaire* parle du peuple, en espérant faire réagir les couches intellectualisées non liées au « tyran ». C'est précisément la position de Jean Calvin, qui ne dit pas autre chose que le *Discours de la servitude volontaire* dans ce prêche de novembre 1599 :

« Il n'y a roi au monde qui ne soit sujet à tous ceux qui discernent entre le bien et le mal, pour être condamné de ses vices.

Si un roi est dissolu et efféminé, on dira qu'il n'est pas digne d'un tel lieu.

S'il est un ivrogne ou un gourmand, il sera condamné aussi bien.

S'il est cruel et qu'il tourmente son pauvre peuple par tributs, par tailles, on l'accusera de tyrannie.

Mais cependant le jugement des hommes s'évanouit tantôt, en sorte que cette majesté éblouit les yeux, et c'est comme si on donnait un coup de marteau sur la tête de chacun, qu'on n'ose pas juger ceux qui sont élevés si haut. »

Ces dernières lignes expriment parfaitement les concepts de « servitude volontaire » (c'est-à-dire d'opinion publique) et de « tyran », qui répond aux besoins protestants de dénoncer le Roi, sans être capable d'en appeler au peuple, de proposer une révolution.

Pour cette raison, la littérature « monarchomane » tourne précisément autour de ces concepts. On trouve ainsi une telle démarche dans les œuvres principales que sont

la Francogallia (1573) de François Hotman, de Du droit des magistrats sur leurs sujets (1574) de Théodore de Bèze, de Vindiciae contra Tyrannos (1579) écrit sans doute par Philippe Duplessis-Mornay, de Résolution claire et facile d'Odet de La Noue, du Réveille-Matin des François et de leurs voisins ainsi que d'une multitude de pamphlets.

Parmi ceux-ci, on a justement le *Discours de la servitude volontaire* est un document historique d'une très grande valeur ; on y trouve une dénonciation de la passivité de la population devant une tyrannie. Sans cette servitude intégrée psychologiquement, le régime tyrannique ne pourrait se maintenir, la force militaire ne suffisant pas face à des millions de personnes.

On fait alors face à un problème de taille : le genre monarchomaque fut développé à partir de 1572, à la suite de la Saint-Barthélémy, le fameux massacre anti-protestants. Or, le *Discours de la servitude volontaire* date d'avant 1572, tout au moins en théorie. Car en réalité, on n'en sait strictement rien et même le nom de son auteur doit être mis en doute.

La raison de cela est que les seules informations au sujet de la *Discours de la servitude volontaire* nous sont fournies, formulées de manière très étrange, par Michel de Montaigne dans ses fameux *Essais*.

Comprenons ici ce qui s'est déroulé historiquement. Au départ, on a un large extrait du *Discours de la servitude volontaire* qui fut publié en latin, en 1574 (donc après 1572), dans des Dialogi ab Eusebio Philadelpho cosmopoliti, puis dans la foulée dans une version française intitulée Le Réveille-matin des Français et de leurs voisins, composé par Eusèbe Philadelphie, cosmopolite, en forme de Dialogues.

Cette décision de publier le *Discours* vient de la plus haute direction politique protestante et relève donc résolument de l'idéologie monarchomaque.

Puis, on retrouve le *Discours de la servitude*

volontaire dans un ouvrage compilant plusieurs documents et intitulé Mémoires de l'Etat de France sous Charles neufiesme, contenant les choses plus notables, faites et publiées tant par les catholiques que par ceux de la religion depuis le troisième édit de pacification fait au mois d'août 1570 jusqu'au règne de Henri troisiesme (dans le tome 3).

La date est on ne peut plus clair : l'ouvrage fut publié en 1576, en 1577 et une nouvelle fois en 1578 ; c'est cette dernière édition, rassemblant des écrits allant dans le sens de la révolte protestante, qui a été brûlé en place publique à Bordeaux, sur ordre du Parlement, en mai 1579.

Une version intégrale, la même que dans les Mémoires de l'Etat de France sous Charles neufiesme, mais donc cette fois de manière autonome, fut ensuite publiée en 1577, avec comme auteur Odet de La Noue, sous le titre de Vive description de la Tyranie et des Tyrans, avec les moyens de se garantir de leur joug.

Jusque-là, aucun doute ne peut subsister sur le caractère du *Discours de la servitude volontaire*, qui est un pamphlet particulièrement réussi, présentant certaines caractéristiques particulières par rapport à la littérature monarchomaque, notamment le fait de puiser non pas tant dans l'histoire du droit français que dans l'antiquité gréco-romaine.

Puis, lorsque Michel de Montaigne publie ses *Essais*, il place en 1580 un long chapitre intitulé De l'amitié. Il y parle d'une amitié extrêmement profonde avec Étienne de la Boétie, né le 1er novembre 1530 et est décédé jeune, le 18 août 1563.

Il y fait l'éloge de celui qu'il présente comme son ami, parti trop tôt ; de manière lyrique, il écrit notamment ces lignes très connues :

« Au demeurant, ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce ne sont qu'accointances et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent.

En l'amitié de quoi je parle, elles se mêlent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes.

Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer, qu'en répondant : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi. »

Il y a, au-delà de tout mon discours, et de ce que j'en puis dire particulièrement, ne sais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous être vus, et par des rapports que nous voyions l'un de l'autre, qui faisaient en notre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports, je crois par quelque ordonnance du ciel ; nous nous embrassions par nos noms.

Et à notre première rencontre, qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de ville, nous nous trouvâmes si pris, si connus, si obligés entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. Il écrivit une satire latine excellente, qui est publiée, par laquelle il excuse et explique la précipitation de notre intelligence, si promptement parvenue à sa perfection.

Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé, car nous étions tous deux hommes faits, et lui plus de quelques années, elle n'avait point à perdre de temps et à se régler au patron des amitiés molles et régulières, auxquelles il faut tant de précautions de longue et préalable conversation.

Celle-ci n'a point d'autre idée que d'elle-même, et ne se peut rapporter qu'à soi. Ce n'est pas une spéciale considération, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille : c'est je ne sais quelle quintessence de tout ce mélange, qui ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne ; qui, ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille.

Je dis perdre, à la vérité, ne nous réservant rien qui nous fût propre, ni qui fût ou sien, ou mien. »

Ce n'est pas tout, Michel de Montaigne ajoute des précisions de grande importance, révélant alors que c'est Étienne de la Boétie qui aurait, selon lui, écrit *Le Discours de la*

servitude volontaire.

3. Ce que prétend Montaigne

Toute l'interprétation bourgeoise du *Discours de la servitude volontaire* s'appuie sur ce que prétend Michel de Montaigne dans ses *Essais*. Or, on va vite comprendre qu'il serait très naïf de le faire.

Il dit au chapitre 25, au détour d'un passage n'ayant rien à voir :

« Ainsi ce mot de lui [c'est-à-dire Plutarque], selon lequel les habitants d'Asie étaient esclaves d'un seul homme parce que la seule syllabe qu'ils ne savaient pas prononcer était « non », et qui a peut-être donné la matière et l'occasion à La Boétie d'écrire sa « Servitude volontaire ». »

Et, surtout, il dit au chapitre 28, quelque chose qu'on n'est absolument pas obligé de croire :

« Je suis volontiers mon peintre jusque là ; mais je m'arrête avant l'étape suivante, qui est la meilleure partie du travail, car ma compétence ne va pas jusqu'à me permettre d'entreprendre un tableau riche, soigné, et disposé selon les règles de l'art. Je me suis donc permis d'en emprunter un à Étienne de la Boétie, qui honorera ainsi tout le reste de mon travail.

C'est un traité auquel il donna le nom de *Discours de la servitude volontaire* ; mais ceux qui ignoraient ce nom-là l'ont depuis, et judicieusement, appelé *Le Contre Un*. Il l'écrivit comme un essai, dans sa prime jeunesse, en l'honneur de la liberté et contre les tyrans.

Il circule depuis longtemps dans les mains de gens cultivés, et y est à juste titre l'objet d'une grande estime, car il est généreux, et aussi parfait qu'il est possible.

Il s'en faut pourtant de beaucoup que ce soit le meilleur qu'il aurait pu écrire : si à l'âge plus avancé qu'il avait quand je le connus, il avait formé un dessein du même genre que le mien, et mis par écrit ses idées, nous pourrions lire aujourd'hui beaucoup de choses précieuses, et qui nous feraient approcher de près ce qui fait la gloire de l'antiquité. Car notamment, en ce qui concerne les dons naturels, je ne

connais personne qui lui soit comparable.

Mais il n'est demeuré de lui que ce traité, et d'ailleurs par hasard – car je crois qu'il ne le revit jamais depuis qu'il lui échappa – et quelques mémoires sur cet édit de Janvier célèbre à cause de nos guerres civiles, et qui trouveront peut-être ailleurs leur place.

C'est tout ce que j'ai pu retrouver de ce qui reste de lui, moi qu'il a fait par testament, avec une si affectueuse estime, alors qu'il était déjà mourant, héritier de sa bibliothèque et de ses papiers, outre le petit livre de ses œuvres que j'ai fait publier déjà.

Et je suis particulièrement attaché au Contre Un car c'est ce texte qui m'a conduit à nouer des relations avec son auteur : il me fut montré en effet bien longtemps avant que je le connaisse en personne, et me fit connaître son nom, donnant ainsi naissance à cette amitié que nous avons nourrie, tant que Dieu l'a voulu, si entière et si parfaite, que certainement on n'en lit guère de semblable dans les livres, et qu'on n'en trouve guère chez nos contemporains.

Il faut un tel concours de circonstances pour la bâtir, que c'est beaucoup si le sort y parvient une fois en trois siècles [...].

Mais écoutons un peu ce garçon de seize ans [initialement il était inscrit dix-huit ans, avant que Montaigne ne corrige].

Parce que j'ai trouvé que cet ouvrage a été depuis mis sur le devant de la scène, et à des fins détestables, par ceux qui cherchent à troubler et changer l'état de notre ordre politique, sans même se demander s'ils vont l'améliorer, et qu'ils l'ont mêlé à des écrits de leur propre farine, j'ai renoncé à le placer ici.

Et afin que la mémoire de l'auteur n'en soit pas altérée auprès de ceux qui n'ont pu connaître de près ses opinions et ses actes, je les informe que c'est dans son adolescence qu'il traita ce sujet, simplement comme une sorte d'exercice, comme un sujet ordinaire et ressassé mille fois dans les livres.

Je ne doute pas un instant qu'il ait cru ce qu'il a écrit, car il était assez scrupuleux pour ne pas mentir, même en s'amusant. Et je sais aussi que s'il avait eu à choisir, il eût préféré être né à Venise qu'à Sarlat, et avec quelque raison. Mais une autre maxime était souverainement empreinte en son âme : c'était d'obéir et de se soumettre très scrupuleusement aux lois

sous lesquelles il était né. Il n'y eut jamais meilleur citoyen, ni plus soucieux de la tranquillité de son pays, ni plus ennemi des agitations et des innovations de son temps : il aurait plutôt employé ses capacités à les éteindre qu'à leur fournir de quoi les exciter davantage. Son esprit avait été formé sur le patron d'autres siècles que celui-ci.

En échange de cet ouvrage sérieux, je vais donc un substituer un autre, composé durant la même période de sa vie, mais plus gai et plus enjoué. [Suivent Vingt-neuf sonnets d'Étienne de la Boétie]. »

Montaigne prétend ainsi que l'ouvrage diffusé de manière anonyme par les protestants français aurait été écrit par Étienne de La Boétie. Ce dernier est mort il y a bien longtemps, mais il faudrait faire confiance à Montaigne.

D'ailleurs, celui-ci aurait été son meilleur ami, ils auraient été comme deux frères : ce serait là bien la preuve qu'il ne ment pas...

Montaigne aurait même connu une version manuscrite du *Discours de la servitude volontaire* avant de connaître Étienne de La Boétie : ce serait une autre preuve.

Enfin, Montaigne aurait voulu publier le *Discours de la servitude volontaire* dans ses *Essais*, mais il ne le pourrait pas en raison d'une « récupération » scandaleuse par les protestants.

Quant à l'œuvre elle-même, elle ne serait qu'un exercice de références gréco-romaines par un jeune adolescent.

Que tous les commentateurs bourgeois aient pu croire une fable pareille laisse sans voix !

4. Au croisement des factions catholique, protestante, royaliste

Lorsque dans les *Essais*, Michel de Montaigne annonce que c'est Étienne de La Boétie qui a écrit le *Discours de la servitude volontaire*, il fait une révélation à laquelle personne ne s'attendait. En feignant d'avoir voulu le publier, mais de ne plus le pouvoir, il attire l'attention de manière précise dessus.

En plaçant 29 poèmes à la place du Discours, il souligne bien l'importance de ce dernier, par son absence dont il est pourtant parlé, et qu'il faut même combler. En en parlant au sein d'un vaste discours philosophique sur l'amitié, il se couvre : s'il parle du *Discours de la servitude volontaire*, ce n'est qu'en référence à son ami... qui fut comme une partie de lui-même... Michel de Montaigne a de plus bien souligné par ailleurs qu'il a connu Étienne de La Boétie parce qu'il avait connu son Discours...

On a là une savante construction, qui est résolument politique, savamment calculée. L'arrière-plan le montre aisément.

Rappelons ici, en effet, que Michel de Montaigne était l'une des figures les plus proches, les plus intimes de Henri de Navarre, le futur Henri IV. Dans les *Essais*, il revendique un important rôle de négociateur entre factions des guerres de religion, qu'il ne raconte pas pour des raisons impérieuses de secret.

Un proche de Montaigne fut d'ailleurs Henri de Mesmes (1532-1596), seigneur de Roissy et provenant d'une grande famille aristocratique du Béarn. En août 1570, Henri de Mesmes fut responsable des négociations avec les chefs huguenots, dirigés par le maréchal de Biron ; il signa alors au nom du Roi la troisième paix de religion, appelé paix de Saint-Germain.

Or, ce qu'il y a d'intéressant ici, c'est qu'aucun manuscrit original du *Discours de la servitude volontaire* ne nous est parvenu... Il reste par contre trois copies, possédées par la Bibliothèque Nationale, dont l'une appartenait justement à Henri de Mesmes. Ce qu'on voit alors, c'est que ce dernier a, justement, écrit une réfutation du Discours.

On y trouve un résumé des positions de son auteur :

« Il déteste la Tyrannie et blâme notre servage. Ne sait quel nom lui donner. Il ne la met pas entre les états publics.

Montre la facilité de le défaire. Publie les victoires que la liberté a eues contre les Tyrans.

Puis il se repent de penser [à] un malade qui ne veut pas guérir et cherche la cause qui rend la tyrannie tolérable aux hommes.

La liberté est le droit de nature. Les bêtes le montrent.

Il y a trois sortes de tyrans. Tous ne valent rien.

On s'y assujettit par force ou par tromperie. Après la force, l'accoutumance nous y retient. C'est son propre fondement. »

La chose est entendue : Henri de Mesmes a considéré l'œuvre comme relevant de la littérature protestante dite monarchomaque. C'est bien la monarchie qui est visée. Cela rentre en contradiction absolue avec ce que prétend Montaigne – ou feint de prétendre – dans les *Essais*, arguant qu'il s'agirait d'une œuvre d'un adolescent l'ayant écrit simplement pour s'amuser.

Sachant que Henri de Mesmes était proche de Montaigne, que tous deux sont des diplomates de factions lors d'une guerre civile, qu'ils se connaissaient, on voit mal comment l'un peut prétendre que le texte est un jeu intellectuel, l'autre que c'est un texte relevant de la contestation monarchomaque !

Portons d'ailleurs un regard sur Étienne de La Boétie lui-même. Né à Sarlat, il est orphelin très tôt ; son père était un officier royal du Périgord, sa mère était la sœur du président du Parlement de Bordeaux.

Étienne de La Boétie fit ses études à l'Université d'Orléans et se situe dans la perspective française mêlant humanisme et Renaissance ; lui-même a traduit Plutarque et Xénophon. Écrivant des poèmes, il fut également proche des poètes de la Pléiade, notamment Pierre de Ronsard, Jean Dorat, Jean-Antoine de Baif.

Lors de ses études, l'un de ses principaux professeurs fut pas moins qu'Anne du Bourg, magistrat calviniste dénonçant l'offensive royale anti-protestante et condamné à ce titre, étant pendu, puis brûlé en 1559. Anne du Bourg

devint alors un martyr, la principale figure de résistance à la répression royale anti-protestante.

Le meilleur ami d'Étienne de La Boétie à l'université était également Lambert Daneau, l'élève préféré d'Anne du Bourg, qui devint une grande figure de la théologie calviniste.

Cet environnement ne doit laisser aucun doute au fait que le *Discours de la servitude volontaire* correspond bien à la dynamique monarchomane.

Étienne de La Boétie l'a-t-il cependant vraiment écrit ? Doit-on se fier à Michel de Montaigne ? L'œuvre n'est-elle pourtant pas apparue après tout qu'après la Saint-Barthélémy, alors qu'Étienne de La Boétie était déjà décédé ? Michel de Montaigne n'a-t-il pas écrit qu'Étienne de La Boétie l'aurait écrit à 18 ans, puis à 16 ans, ce qui met sa réalisation en 1548 ou en 1546, bien loin des affrontements du moments, les massacres de la Saint-Barthélémy ayant eu lieu en 1572 ?

Cela ne change pas fondamentalement la question de l'œuvre et l'une des interrogations reste tout de même de savoir pourquoi Montaigne a mis en valeur l'œuvre au sein des *Essais*, la confiant ainsi à l'attention de la postérité.

Ce qu'on va voir, c'est que le *Discours de la servitude volontaire* correspond à une tentative de théorie politique générale, dans l'esprit d'un compromis pro-monarchie des ailes modérées des factions catholique et protestante, sous l'égide des politiques, partisans d'une monarchie stable coûte que coûte, dont Montaigne est la grande figure intellectuelle avec ses *Essais*.

Le rapport direct entre Étienne de La Boétie, Michel de Montaigne et le *Discours* reste, par manque de documents, problématique; néanmoins, cela a son importance, même secondaire, et il est intéressant de connaître la thèse d'Arthur Armaingaud, publié dans un article intitulé Montaigne et La Boétie, paru en mars et en mai 1906 dans la Revue politique et

parlementaire.

Celle-ci consiste en deux aspects : tout d'abord, que l'œuvre fait des allusions politiques à des faits datant d'après la mort d'Étienne de La Boétie, ensuite, que Montaigne serait le co-auteur de l'œuvre.

Il est indéniable que, quand on lit le *Discours*, on est amené à établir un rapprochement avec le style de Montaigne. On pourrait l'insérer dans les *Essais* sans réellement remarquer de différence. On a le même principe de références antiques à foison, avec une réflexion utilisant des digressions.

De plus, les critiques ont été obligés de reconnaître que, de par les allusions aux poésies de Pierre Ronsard, Joachim du Bellay et Jean-Antoine de Baïf, l'œuvre n'avait pas pu être écrite avant 1551. Cela remet en cause la datation donnée par Montaigne.

Arthur Armaingaud souligne de plus un passage qui, à ses yeux, ne pouvait viser que le roi Henri III et ses mignons, dans la tradition de la dénonciation protestation des mœurs décadentes de la cour, et spécifiquement de Henri III :

« Mais ô bon Dieu, que peut être cela ? Comment dirons-nous que cela s'appelle ? Quel malheur est celui là ?

Quel vice ou plutôt quel malheureux vice voir un nombre infini de personnes, non pas obéir, mais servir ; non pas être gouvernés, mais tyrannisés, n'ayant ni bien, ni parents, femmes ni enfants ni leur vie même qui soit a eux, souffrir les pilleries, les paillardises, les cruautés, non pas d'une armée non pas d'un camp barbare contre lequel il faudrait dépendre son sang et sa vie devant, mais d'un seul ; non pas d'un Hercule ni d'un Samson, mais d'un seul homme, et le plus souvent le plus lâche et femelin de la nation ; non pas accoutumé à la poudre des batailles, mais encore a grand peine au sable des tournois, non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empêché de servir vilement à la moindre femmelette ; appellerons nous cela lâcheté ? »

Est explicitement visé ici un tyran aux

mœurs homosexuelles de type efféminé, n'ayant aucune connaissance des valeurs chevaleresques propres à l'aristocratie. On a ici d'une certaine manière une référence à l'Antiquité, où la décadence était propre à la caste dominante, par exemple avec César, que Suétone décrit comme « le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris ».

Toutefois, la question des combats, des tournois, fait de ce passage indubitablement une allusion possible, voire franchement probable, à Henri III et ses mignons.

On notera que le passage « tout empêché de servir vilement à la moindre femmelette » signifie vraisemblablement « tout occupé à servir vilement à la moindre femmelette » ; c'est un argument contre Arthur Armaingaud utilisé dans la Revue d'histoire littéraire de la France, mais par femmelette on peut très bien considérer qu'il est parlé des mignons.

Quant au fait que Montaigne cite les vers et les auteurs en latin et que le *Discours de la servitude volontaire* les traduise, cela ne veut rien dire non plus : cela peut être pour donner le change. Tout cela est cependant bien secondaire et d'ailleurs fort discutable, alors que le contenu de l'œuvre en elle-même est porteur d'un message limpide, conforme à la revendication anti-tyrannique des protestants, au souci de stabilité des politiques, à l'inquiétude légitimiste catholique.

5. Contre le tyran, mais aussi contre le pape

Dans le *Discours de la servitude volontaire*, on trouve cet appel pathétique :

« Chose vraiment surprenante (et pourtant si commune, qu'il faut plutôt en gémir que s'en étonner) ! c'est de voir des millions de millions d'hommes, misérablement asservis, et soumis tête baissée, à un joug déplorable, non qu'ils y soient contraints par une force majeure, mais parce qu'ils sont fascinés et, pour ainsi dire, ensorcelés par le seul nom d'un qu'ils ne devraient redouter, puisqu'il est seul, ni chérir puisqu'il est, envers eux

tous, inhumain et cruel.

Telle est pourtant la faiblesse des hommes ! Contraints à l'obéissance, obligés de temporiser, divisés entre eux, ils ne peuvent pas toujours être les plus forts. »

On a ici une expression réellement démocratique, dont la base ne peut pas être autre que protestante.

En effet, seul le protestantisme propose une idéologie contenant à l'époque une charge démocratique, de par son opposition au clergé et à l'Église centralisée suivant le modèle papal.

La bourgeoisie est encore embryonnaire et n'envisage pas la démocratie ; même un auteur progressiste, comme Molière un siècle plus tard, ne sera pas en mesure de proposer une telle alternative. Il faudra attendre les Lumières pour cela.

Aussi, ce passage du début du *Discours de la servitude volontaire* a posé problème historiquement aux commentateurs bourgeois, de par l'ampleur de sa dénonciation de la monarchie :

« En conscience n'est-ce pas un extrême malheur que d'être assujéti à un maître de la bonté duquel on ne peut jamais être assuré et qui a toujours le pou-voir d'être méchant quand il le voudra ?

Et obéir à plusieurs maîtres, n'est-ce pas être autant de fois extrêmement malheureux ?

Je n'aborderai pas ici cette question tant de fois agitée ! « si la république est ou non préférable à la monarchie ».

Si j'avais à la débattre, avant même de rechercher quel rang la monarchie doit occuper parmi les divers modes de gouverner la chose publique, je voudrais savoir si l'on doit même lui en accorder un, attendu qu'il est bien difficile de croire qu'il y ait vraiment rien de public dans cette espèce de gouvernement où tout est à un seul.

Mais réservons pour un autre temps cette question, qui mériterait bien son traité à part et amènerait d'elle-même toutes les disputes politiques. »

L'auteur du *Discours de la servitude volontaire* – Étienne de La Boétie ou Michel de

Montaigne, donc – prétend à la fois ne pas parler de la monarchie, pour la rejeter dans le même passage, tout en disant qu'il faudrait un traité à part !

Cela signifie deux choses. Tout d'abord, que l'auteur traite de la tyrannie et non pas de la monarchie. Les commentateurs sérieux l'ont tout à fait noté et les interprétations de type anarchisantes ont tout faux.

Le *Discours de la servitude volontaire* n'est absolument pas un manifeste de négation du pouvoir en général.

Ensuite, si l'auteur du *Discours* attaque la tyrannie, alors il est résolument nécessaire de comprendre qu'il vise aussi le Pape. Car, aux yeux des huguenots, le Pape est un tyran.

Il ne s'agit pas ici de l'infaillibilité papale, concept de la fin du XIXe siècle, mais de la primauté pontificale, où le pape est considéré comme le successeur de Saint-Pierre.

Rappelons ici que l'objectif des huguenots est de faire décrocher du pape les croyants de France. C'est un processus de rupture qui est proposé et qui exige du courage, mais un courage qui n'est pas militaire, qui repose seulement sur la volonté.

Se soumettre au tyran est mal, mais se soumettre à un tyran spirituel est tout aussi mal. Si l'on regarde par exemple ce passage du *Discours*, on voit très bien qu'il peut très bien, en plus de dénoncer le tyran, dénoncer le Pape :

« Deux hommes et même dix peuvent bien en craindre un, mais que mille, un million, mille villes ne se défendent pas contre un seul homme !

Oh ! Ce n'est pas seulement couardise, elle ne va pas jusque-là ; de même que la vaillance n'exige pas qu'un seul homme escalade une forteresse, attaque une armée, conquière un royaume !

Quel monstrueux vice est donc celui-là que le mot de couardise ne peut rendre, pour lequel toute expression manque, que la nature désavoue et la langue refuse de nommer ?... »

C'est la raison pour laquelle l'auteur du

Discours peut dire qu'il suffit de ne pas croire pour que le tyran tombe. La thèse est totalement vraie pour le Pape : si on cesse de croire en lui, son Église s'effondre.

On lit ainsi dans le *Discours* :

« Soyez donc résolu à ne plus servir et vous serez libres.

Je ne veux pas que vous le heurtiez, ni que vous l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse dont on dérobe la base, tomber de son propre poids et se brise. »

C'est là tout à fait la position du calvinisme, qui ne veut pas tant détruire l'Église que la ruiner en faisant en sorte que sa base s'évapore.

Cependant, il n'y a pas que le calvinisme qui peut accepter cela : la faction monarchiste a tout intérêt également à ce que l'Église décroche de Rome, pour rentrer dans l'orbite nationale seulement.

Il y a là une convergence, un esprit général d'union entre les calvinistes et la faction des politiques, dont Michel de Montaigne est sans doute le plus éminent représentant.

6. L'averroïsme politique

On se souvient que Michel de Montaigne avait prétendu dans les *Essais* que le *Discours de la servitude volontaire* était une sorte d'écrit de jeunesse d'Étienne de La Boétie, qui serait sans prétention, juste un exercice de style ayant comme but de témoigner de la connaissance de l'histoire de la Grèce et de la Rome antiques.

C'est clairement un masque pour une tentative d'analyse du principe d'opinion publique. L'auteur du *Discours* fait exactement comme l'auteur des *Essais* : il propose, soupèse, fait des digressions... Il n'y aucune rupture entre le *Discours* et les *Essais* à ce niveau.

On se souvient également que, dans les *Essais*, Montaigne fait l'éloge du droit naturel, avec le fameux passage sur les « cannibales ». Dénoncer les sauvages au nom de la civilisation serait, selon lui, prétentieux et vain, car la civilisation a apporté l'artificiel.

Or, telle est précisément l'approche du Discours. On y lit, de fait :

« Cherchons cependant à découvrir, s'il est possible, comment s'est enracinée si profondément cette opiniâtre volonté de servir qui ferait croire qu'en effet l'amour même de la liberté n'est pas si naturel. »

La liberté comme relevant de la nature est un concept clef de l'œuvre. Il n'y a pas de contradiction entre la Nature et la raison refusant l'esclavage.

L'auteur du Discours dit ainsi :

« Premièrement, il est, je crois, hors de doute que si nous vivions avec les droits que nous tenons de la nature et d'après les préceptes qu'elle enseigne, nous serions naturellement soumis à nos parents, sujets de la raison, mais non esclaves de personne. »

Voici également un long passage du Discours où cette thèse est longuement expliquée :

« Ce qu'il y a de clair et d'évident pour tous, et que personne ne saurait nier, c'est que la nature, premier agent de Dieu, bienfaitrice des hommes, nous a tous créés de même et coulés, en quelque sorte au même moule, pour nous montrer que nous sommes tous égaux, ou plutôt tous frères.

[Cette explication d'un « premier agent » ayant formé les êtres humains selon une « forme » unique est un résumé de la philosophie d'Aristote à ce sujet.]

Et si, dans le partage qu'elle nous a fait de ses dons, elle a prodigué quelques avantages de corps ou d'esprit, aux uns plus qu'aux autres, toutefois elle n'a jamais pu vouloir nous mettre en ce monde comme en un champ clos, et n'a pas envoyé ici bas les plus forts et les plus adroits comme des brigands armés dans une forêt pour y traquer les plus faibles.

Il faut croire plutôt, que faisant ainsi les parts, aux uns plus grandes, aux autres plus petites, elle a voulu faire naître en eux l'affection fraternelle et les mettre à même de la pratiquer ;

[Cette explication est un approfondissement de la thèse aristotélicienne de l'être humain comme « animal politique ».]

les uns ayant puissance de porter des secours et les autres besoin d'en recevoir : ainsi donc, puisque cette bonne mère nous

a donné à tous, toute la terre pour demeure, nous a tous logés sous le même grand toit, et nous a tous pétris de même pâte, afin que, comme en un miroir, chacun put se reconnaître dans son voisin ;

si elle nous a fait, à tous, ce beau présent de la voix et de la parole pour nous aborder et fraterniser ensemble, et par la communication et l'échange de nos pensées nous ramener à la communauté d'idées et de volontés ;

[Ce passage ramenant la multiplicité humaine à une communauté unique d'idées et de volonté est une sorte de paraphrase de la thèse d'Aristote comme quoi la pensée n'est qu'une réception d'un intellect unique, à laquelle chaque esprit prend part.]

si elle a cherché, par toutes sortes de moyens à former et resserrer le nœud de notre alliance, les liens de notre société ;

si enfin, elle a montré en toutes choses le désir que nous fussions, non seulement unis, mais qu'ensemble nous ne fissions, pour ainsi dire, qu'un seul être, dès lors, peut-on mettre un seul instant en doute que nous avons tous naturellement libres, puisque nous sommes tous égaux, et peut-il entrer dans l'esprit de personne que nous ayant mis tous en même compagnie, elle ait voulu que quelques-uns y fussent en esclavage. »

Cette affirmation raisonnée de l'égalité complète entre les êtres humains relève ici non pas tant du calvinisme que de l'averroïsme politique, c'est-à-dire de la philosophie issue d'Aristote, portée par Avicenne et Averroès, prolongée par l'averroïsme latin.

L'averroïsme politique combat les religions comme étant des superstitions ; devant la faiblesse de la situation des intellectuels, ceux-ci se tournent vers le pouvoir royal qui a besoin de modernisation et est entré en conflit avec la religion.

7. L'esprit propre aux Politiques

Comme on le sait, la monarchie française s'est fondée en lien étroit avec la religion. C'est un processus qui prolonge les périodes romane et gothique.

Ainsi, la légende catholique veut que Clotilde la femme de Clovis, alla prier avec un ermite, dans la forêt de Cruye (désormais forêt de Marly), lorsqu'un ange apparut et lui demanda de remplacer les trois crapauds de l'écusson royal par trois fleurs de lys en or.

On retrouve par la suite la fleur de Lys à l'époque de la dynastie carolingienne (à la suite de Charlemagne), avant d'être officialisé en tant que tel par Louis VII le Jeune au XIIe siècle. Il semble bien cependant que le nombre de trois fleurs de lys fut décidé par Charles V le Sage au XIVe siècle, en référence à la « Sainte Trinité ».

On attribue également à Clovis l'apparition de la « Sainte Ampoule », qui aurait été apportée par un ange sous la forme d'une colombe à Remi de Reims pour qu'il oint de son contenu le front de Clovis lors de son baptême.

Si le baptême a lieu au Ve siècle, cette histoire n'apparaît qu'au IXe siècle, raconté par Hincmar de Reims, archevêque de Reims :

« Le chrême [onguent pour le baptême] vint à manquer et, à cause de la foule du peuple, on ne pouvait aller en chercher. Alors, le saint prélat, levant les yeux et les mains au ciel, commença à prier en silence, et voici qu'une colombe, plus blanche que la neige, apporta dans son bec une petite ampoule pleine de saint chrême. Tous ceux qui étaient présents furent remplis de cette suavité inexprimable, le saint pontife prit la petite ampoule, la colombe disparut et Rémi répandit de ce chrême dans les fonts baptismaux...»

A cela s'ajoute l'oriflamme, présenté dans la Chanson de Roland comme l'étendard de Charlemagne. Par la suite, il désigna un étendard cherché par Louis VI à l'abbaye de Saint-Denis, ce dernier étant le « protecteur » du royaume.

Le *Discours de la servitude volontaire* aborde tous ces éléments, qui relèvent de la superstition la plus folle. Or, que dit l'auteur du *Discours* ?

Qu'effectivement, il ne faut pas y rechercher de la vérité, mais que cependant, tout cela est bien utile et a une certaine vérité dans la

mesure où les Rois se sont maintenus et ont triomphé. C'est donc une idéologie de source bancaire, mais qui a sa dignité, sa valeur et qu'il s'agit de reconnaître.

C'est une position résolument représentative du courant pragmatique de l'averroïsme politique, de la fraction des Politiques.

Voici le passage à ce sujet :

« Nos tyrans à nous, semèrent aussi en France je ne sais trop quoi : des crapauds, des fleurs de lys, l'ampoule, l'oriflamme.

Toutes choses que, pour ma part, et comme qu'il en soit, je ne veux pas encore croire n'être que de véritables balivernes, puisque nos ancêtres les croyaient et que de notre temps nous n'avons eu aucune occasion de les soupçonner telles, ayant eu quelques rois, si bons en la paix, si vaillants en la guerre, que, bien qu'ils soient nés rois, il semble que la nature ne les aient pas faits comme les autres et que Dieu les ait choisis avant même leur naissance pour leur confier le gouvernement et la garde de ce royaume.

Encore quand ces exceptions ne seraient pas, je ne voudrais pas entrer en discussion pour débattre la vérité de nos histoires, ni les épulcher trop librement pour ne point ravir ce beau thème, où pourront si bien s'escrimer ceux de nos auteurs qui s'occupent de notre poésie française, non seulement améliorée, mais, pour ainsi dire, refaite à neuf par nos poètes Ronsard, Baïf et du Bellay, qui en cela font tellement progresser notre langue que bientôt, j'ose espérer, nous n'aurons rien à envier aux Grecs et aux Latins, sinon le droit d'aïnesse.

Et certes, je ferais grand tort à notre rythme (j'use volontiers de ce mot qui me plaît) car bien que plusieurs l'aient rendu purement mécanique, je vois toutefois assez d'auteurs capables de l'anoblir et de lui rendre son premier lustre : je lui ferais, dis-je, grand tort, de lui ravir ces beaux contes du roi Clovis, dans lesquels avec tant de charmes et d'aisance s'exerce ce me semble, la verve de notre Ronsard en sa *Franciade*.

Je pressens sa portée, je connais son esprit fin et la grâce de son style.

Il fera son affaire de l'oriflamme, aussi bien que les Romains de leurs ancilles et des boucliers précités du ciel dont parle Virgile. Il tirera de notre ampoule un

aussi bon parti que les Athéniens firent de leur corbeille d'Erisichthone.

On parlera encore de nos armoiries dans la tour de Minerve. Et certes, je serais bien téméraire de démentir nos livres fabuleux et dessécher ainsi le terrain de nos poètes. »

On notera qu'il est parlé de la Franciade. Il s'agit d'une œuvre de poésie, non terminée, écrite par Pierre de Ronsard ; ce dernier explique le royaume de France proviendrait de Francion, un prince de Troie rescapé...

Il s'agit d'une version française de l'Enéide de Virgile (1er siècle avant notre ère), qui donne à Rome une origine troyenne mythique.

Le problème est ici que Michel de Montaigne prétend qu'Étienne de La Boétie aurait écrit le *Discours de la servitude volontaire* dans la seconde partie des années 1540, alors que le début de la Franciade, œuvre non terminée, fut publiée en 1572...

Il fut expliqué alors par les commentateurs bourgeois que le projet de Franciade datait de bien avant, avec un prologue lu devant Henri II, par exemple, en 1550 ou 1551. Le problème est ici que l'œuvre était effectivement connue, mais dans la mesure où elle était attendue.

Le *Discours* va trop loin dans l'éloge politique d'une œuvre pro-monarchie, avec des termes forts comme charme, aisance, verve, etc. pour ne l'avoir connu hypothétiquement que comme projet.

Il y a ici une contradiction formelle, qui montre que l'auteur du *Discours de la servitude volontaire* maîtrise parfaitement son sujet et reflète l'opinion des politiques, de la fraction pro-monarchie, qui est tout à fait ouvert à certaines thèses calvinistes, mais tente d'aller dans le sens d'un maintien général de l'équilibre politique afin de ne pas risquer l'effondrement général.

8. Le rationalisme contre les superstitions

Nous avons donc une œuvre, le *Discours de*

la servitude volontaire, qui dénonce non pas une forme générale de pouvoir comme la monarchie, mais bien spécifiquement la tyrannie. Il est parlé du pouvoir et ce sont des exemples historiques qui sont donnés, mais on peut très bien appliquer ce qui est expliqué à l'Église catholique et dénoncer le Pape, pour aboutir à une forme d'organisation comme celle des protestants.

Cet appel à rejeter la tyrannie s'appuie, par ailleurs, sur un principe d'autonomie individuelle propre au protestantisme et à l'humanisme. Donnons un exemple éloquent et synthétique de cette approche du *Discours de la servitude volontaire* :

« Mais ô grand Dieu ! qu'est donc cela ? Comment appellerons-nous ce vice, cet horrible vice ? N'est-ce pas honteux, de voir un nombre infini d'hommes, non seulement obéir, mais ramper, non pas être gouvernés, mais tyrannisés, n'ayant ni biens, ni parents, ni enfants, ni leur vie même qui soient à eux ? »

Ici, il est parlé du tyran qui peut enlever tout à tout moment ; toutefois, dans l'Église catholique romaine, le clergé n'a lui non plus ni biens, ni parents, ni enfants, ni vie...

Cette manière d'interpréter le *Discours* est d'autant plus valable que les tyrans s'effondrent une fois qu'on ne les soutient plus :

« si on ne leur donne rien, si on ne leur obéit point ; sans les combattre, sans les frapper, ils demeurent nus et défaits : semblables à cet arbre qui ne recevant plus de suc et d'aliment à sa racine, n'est bientôt qu'une branche sèche et morte. »

Dans cette perspective, il est tout à fait cohérent que l'auteur du *Discours de la servitude volontaire* aille dans le sens de dénoncer les superstitions, qui permettent aux tyrans de se justifier. Ici encore, en plein contexte d'affrontement entre catholicisme et protestantisme, le rapport du *Discours* au protestantisme est évident.

Le protestantisme est un rationalisme, rejetant le culte des saints et l'ensemble des superstitions catholiques, ainsi que les

interprétations mystiques diffusées par l'Église catholique romaine.

Dans le Discours, on retrouve des exemples de manipulations par les tyrans qui pourraient tout à fait être mises en parallèle avec ce que fait l'Église catholique avec ses « miracles », ses processions, etc.

Voici un exemple où l'auteur formule de manière très concrète sa théorie d'une « opinion publique » manipulable par la corruption morale :

« Les tyrans faisaient ample largesse du quart de blé, du septier de vin, du sesterce [une monnaie romaine] ; et alors c'était vraiment pitié d'entendre crier vive le roi !

Les lourdauds ne s'apercevaient pas qu'en recevant toutes ces choses [du blé, du vin, de l'argent], ils ne faisaient que recouvrer une part de leur propre bien ; et que cette portion même qu'ils en recouvraient, le tyran n'aurait pu la leur donner, si, auparavant, il ne l'eût enlevée à eux-mêmes.

Tel ramassait aujourd'hui le sesterce, tel se gorgeait, au festin public, en bénissant et Tibère et Néron de leur libéralité qui, le lendemain, était contraint d'abandonner ses biens à l'avarice, ses enfants à la luxure, son rang même à la cruauté de ces magnifiques empereurs, ne disait mot, pas plus qu'une pierre et ne se remuait pas plus qu'une souche.

Le peuple ignorant et abruti a toujours été de même. Il est, au plaisir qu'il ne peut honnêtement recevoir, tout dispos et dissolu ; au tort et à la douleur qu'il ne peut raisonnablement supporter, tout à fait insensible. »

La critique ne doit pas surprendre : le protestantisme va avec l'émergence de la bourgeoisie. Or, la bourgeoisie sait précisément ce que représente le blé, le vin et l'argent, dans la mesure où pour elle ce sont des marchandises et un moyen d'échange.

Le peuple ne connaît pas la valeur de cela, mais la bourgeoisie si : c'est pour cela qu'elle ne se laisse pas corrompre matériellement, connaissant la valeur des choses.

On a ici clairement un révélateur de la position sociale de l'auteur : il se situe dans la

perspective de la bourgeoisie.

Mais ce n'est pas tout : le protestantisme est né avec le hussitisme en Bohême, appelant à la communion sous deux espèces, c'est-à-dire à la fois avec le pain et avec le vin, au lieu que le vin soit réservé au clergé.

Le peuple entier pouvait ainsi communier avec le Christ, le clergé passant entièrement au second plan.

On peut donc considérer que de parler du pain et du vin, mais aussi de l'argent puisqu'il y a à l'époque un impôt général en faveur de l'Église, qui par la suite prétend parfois faire œuvre de charité, ramène à l'arrière-plan général de l'affrontement entre catholicisme et protestantisme.

Dénoncer les superstitions du tyran, c'est dénoncer les superstitions du catholicisme : c'est tout à fait flagrant dans le *Discours de la servitude volontaire* quand on a les clefs culturelles et idéologiques.

9. L'esprit droit rectifié par l'étude et le savoir

Le *Discours de la servitude volontaire* dénonce les superstitions, tout le folklore utilisé par les puissants pour justifier leur parasitisme général. Redonnons un exemple parlant :

« Les premiers rois d'Égypte ne se montraient guère sans porter, tantôt une branche, tantôt du feu sur la tête : ils se masquaient ainsi et se transformaient en bateleurs.

Et pour cela pour inspirer, par ces formes étranges, respect et admiration à leurs sujets, qui, s'ils n'eussent pas été si stupide ou si avilis, n'auraient dû que s'en moquer et en rire. »

A cela s'ajoute que l'auteur du Discours s'attaque aussi à l'arbitraire. Les tyrans pratiquent l'arbitraire, mais ils cherchent également toujours à le justifier idéologiquement.

On n'est donc pas ici dans le rejet d'une démarche barbare, avec un tyran sanguinaire se

moquant de l'opinion publique, mais bien dans l'offensive contre le tyran ayant élaboré un système moral, idéologique et culturel pour se maintenir au pouvoir.

Voici un passage où l'auteur du *Discours de la servitude volontaire* dresse un parallèle avec son époque. Faut-il y voir une dénonciation de la violence religieuse organisée par l'Église catholique, ou simplement une attaque de l'arbitraire royal ?

Dans tous les cas, c'est la question de l'ordre moral et social qui est abordé :

« Mais ils ne font guère mieux ceux d'aujourd'hui, qui avant de commettre leurs crimes, même les plus révoltants, les font toujours précéder de quelques jolis discours sur le bien général, l'ordre public et le soulagement des malheureux. »

Ce qui fait la spécificité du *Discours de la servitude volontaire*, c'est que la faiblesse morale et culturelle des larges masses amène celle-ci à prendre au pied de la lettre les justifications des puissants et même à les faire vivre en y plaçant leurs émotions, leurs idées.

Voici ce qu'on lit, dans une remarque tout à fait matérialiste quant aux faiblesses de l'esprit ne s'appuyant pas sur une base réaliste solide :

« Que dirai-je d'une autre sornette que les peuples anciens prirent pour une vérité avérée. Ils crurent fermement que l'orteil de Pyrrhus, roi d'Épire, faisait des miracles et guérissait des maladies de la rate.

Ils enjolivèrent encore mieux ce conte, en ajoutant : que lorsqu'on eût brûlé le cadavre de ce roi, cet orteil se trouva dans les cendres, intact et non atteint par le feu.

Le peuple a toujours ainsi sottement fabriqué lui-même des contes mensongers, pour y ajouter ensuite une foi incroyable, bon nombre d'auteurs les ont écrits et répétés, mais de telle façon qu'il est aisé de voir qu'ils les ont ramassés dans les rues et carrefours. Vespasien, revenant d'Assyrie, et passant par Alexandrie pour aller à Rome s'emparer de l'empire, fit, disent-ils, des choses miraculeuses.

Il redressait les boiteux, rendait clairvoyants les aveugles, et mille autres

choses qui ne pouvaient être crues, à mon avis, que par des imbéciles plus aveugles que ceux qu'on prétendait guérir. »

Là où l'auteur du *Discours de la servitude volontaire* montre qu'il relève de l'averroïsme politique, c'est quand il souligne, dans la tradition allant d'Avicenne à Spinoza en passant par Averroès, la nature du sage, du « philosophe ».

On lit ainsi cet éloge de « l'esprit droit » qui a de plus été « rectifié par l'étude et le savoir » :

« Ceux-là ayant l'entendement net et l'esprit clairvoyant, ne se contentent pas, comme les ignorants encroûtés, de voir ce qui est à leurs pieds, sans regarder ni derrière, ni devant ; ils rappellent au contraire les choses passées pour juger plus sainement le présent et prévoir l'avenir.

Ce sont ceux qui ayant d'eux-mêmes l'esprit droit, l'ont encore rectifié par l'étude et le savoir.

Ceux-là, quand la liberté serait entièrement perdue et bannie de ce monde, l'y ramènerait ; car la sentant vivement, l'ayant savourée et conservant son germe en leur esprit, la servitude ne pourrait jamais les séduire, pour si bien qu'on l'accoutrât.

Le grand Turc s'est bien aperçu que les livres et la saine doctrine inspirent plus que tout autre chose, aux hommes, le sentiment de leur dignité et la haine de la tyrannie.

Aussi, ai-je lu que, dans le pays qu'il gouverne, il n'est guère plus de savants qu'il n'en veut.

Et partout ailleurs, pour si grand que soit le nombre des fidèles à la liberté, leur zèle et l'affection qu'ils lui portent restent sans effet, parce qu'ils ne savent s'entendre. Les tyrans leur enlèvent toute liberté de faire, de parler et quasi de penser, et ils demeurent totalement isolés dans leur volonté pour le bien. »

Tout cela est absolument la position de l'averroïsme politique, depuis Avicenne jusqu'à Spinoza en passant par Averroès : les matérialistes sont isolés et les masses arriérées, voire fanatisées, il faut se positionner à l'écart, dans une sorte de retraite stratégique, afin de

maintenir les fondamentaux et d'essayer de gagner des points dans la bataille des idées.

Le Discours lui-même s'insère dans cette perspective politique, relevant de l'averroïsme politique ; naturellement, il en va de même pour les *Essais* de Michel de Montaigne.

10. Les aides du tyran

Dans le *Discours de la servitude volontaire*, on trouve une grande réflexion sur les aides administratives et techniques dont dispose le tyran. Ce dernier profite du soutien d'une poignée de gens, qui sont au cœur de ce que nous devons désormais appeler l'appareil d'État.

Voici comme est présenté le « secret » de l'existence même de la domination du tyran : déjà, il ne s'agit pas du pouvoir armé.

« J'arrive maintenant à un point qui est, selon moi, le secret et le ressort de la domination, le soutien et le fondement de toute tyrannie.

Celui qui penserait que les Hallebardes des gardes et l'établissement du guet garantissent les tyrans, se tromperait fort. Ils s'en servent plutôt, je crois, par forme et pour épouvantail, qu'ils ne s'y fient.

Les archers barrent bien l'entrée des palais aux moins habiles, à ceux qui n'ont aucun moyen de nuire ; mais non aux audacieux et bien armés qui peuvent tenter quelque entreprise. »

Ce qui fait la force du tyran, c'est l'appareil d'État et sa capacité à agir. Voilà une réflexion qui ne peut venir que de deux camps : celui des protestants qui veulent comprendre comment se débarrasser du catholicisme au niveau national, celui des Politiques qui défendent l'administration royale et entendent le perfectionner.

On lit, ainsi, dans le Discours :

« Ce ne sont pas les bandes de gens à cheval, les compagnies de gens à pied, en un mot ce ne sont pas les armes qui défendent un tyran, mais bien toujours (on aura quelque peine à le croire d'abord, quoique ce soit exactement vrai) quatre ou cinq hommes qui le soutiennent et qui lui assujettissent tout le pays.

Il en a toujours été ainsi que cinq à six ont eu l'oreille du tyran et s'y sont approchés d'eux-mêmes ou bien y ont été appelés par lui pour être les complices de ses cruautés, les compagnons de ses plaisirs, les complaisants de ses sales voluptés et les co-partageants de ses rapines.

Ces six dressent si bien leur chef, qu'il devient, envers la société, méchant, non seulement de ses propres méchancetés mais, encore des leurs. Ces six, en tiennent sous leur dépendance six mille qu'ils élèvent en dignité, auxquels ils font donner, ou le gouvernement des provinces, ou le maniement des deniers publics, afin qu'ils favorisent leur avarice ou leur cruauté, qu'ils les entretiennent ou les exécutent à point nommé et fassent d'ailleurs tant de mal, qu'ils ne puissent se maintenir que par leur propre tutelle, ni d'exempter des lois et de leurs peines que par leur protection.

Grande est la série de ceux qui viennent après ceux-là. Et qui voudra en suivre la trace verra que non pas six mille, mais cent mille, des millions tiennent au tyran par cette filière et forment entre eux une chaîne non interrompue qui remonte jusqu'à lui. »

On a ici une problématique maintes fois soulignée à l'époque : le Roi est sous la domination d'une petite clique, soit les mignons, soit le duc de Guise qui tente de prendre l'ascendant, soit encore Catherine de Médicis et de ses soutiens, etc.

Ce qu'on découvre ici, c'est une réflexion technique, proche de celle de Nicolas Machiavel dans *Le prince*. On voit que le pouvoir, bien que tyrannique, s'appuie sur une administration. Se focaliser sur la simple figure du roi est erroné, car c'est oublier qu'il y a une administration faisant tourner les rouages de la domination.

D'une certaine manière, c'est à ses rouages qu'il faut davantage s'intéresser. C'est ici une approche commune tant aux protestants, qui tentèrent d'arracher le jeune roi Henri II à l'entourage de la famille des Guise, lors de la conjuration d'Amboise en 1560, qu'aux averroïstes politiques qui se rapprochent toujours du roi pour contrer la religion.

Dans un tel contexte, le Discours de la servitude montre bien l'importance de l'entourage du Roi, des principaux cadres l'entourant. Le tyran a besoin d'un appareil puissant, qu'il construit lui-même :

« De là venait l'accroissement du pouvoir du sénat sous Jules César ; l'établissement de nouvelles fonctions, l'élection à des offices, non certes et à bien prendre, pour réorganiser la justice, mais bien pour donner de nouveaux soutiens à la tyrannie.

En somme, par les gains et parts de gains que l'on fait avec les tyrans, on arrive à ce point qu'enfin il se trouve presque un aussi grand nombre de ceux auxquels la tyrannie est profitable, que de ceux auxquels la liberté serait utile. »

La position du Discours quant aux membres de cet appareil d'État est tout à fait significatif. On y retrouve, de manière tout à fait limpide, la philosophie exprimée par Michel de Montaigne dans ses *Essais*.

Les aides du tyran profitent du pouvoir, mais leur position est d'une grande précarité : leur vie entière doit correspondre aux satisfactions du tyran, qui à tout moment peut les liquider, les remplacer.

De plus, le tyran suivant aura besoin d'aides qui lui sont redevables, ils seront alors inévitablement mis de côté.

Tout ce panorama correspond très précisément à ce qu'on savait alors en France sur l'Empire ottoman ; l'empire Moghol se formant alors parallèlement fonctionnera selon le même principe.

On retrouve par conséquent la grande critique protestante : la France est en passe de devenir un pays gouverné à la turque, avec un tyran exerçant un pouvoir barbare, sur la base d'un État monté artificiellement.

Voici ce qu'on lit dans le Discours :

« Car, à vrai dire, s'approcher du tyran, est-ce autre chose que s'éloigner de la liberté et, pour ainsi dire, embrasser et serrer à deux mains la servitude ?

Qu'ils mettent un moment à part leur

ambition, qu'ils se dégagent un peu de leur sordide avarice, et puis, qu'ils se regardent, qu'ils se considèrent en eux-mêmes : ils verront clairement que ces villageois, ces paysans qu'ils foulent aux pieds et qu'ils traitent comme des forçats ou des esclaves, ils verront, dis-je, que ceux-là, ainsi malmenés, sont plus heureux et en quelque sorte plus libres qu'eux.

Le laboureur et l'artisan, pour tant asservis qu'ils soient, en sont quittes en obéissant ; mais le tyran voit ceux qui l'entourent, coquinant et mendiant sa faveur. Il ne faut pas seulement qu'ils fassent ce qu'il ordonne, mais aussi qu'ils pensent ce qu'il veut, et souvent même, pour le satisfaire, qu'ils préviennent aussi ses propres désirs.

Ce n'est pas tout de lui obéir, il faut lui complaire, il faut qu'ils se rompent, se tourmentent, se tuent à traiter ses affaires et puisqu'ils ne se plaisent que de son plaisir, qu'ils sacrifient leur goût au sien, forcent leur tempérament et le dépouillement de leur naturel.

Il faut qu'ils soient continuellement attentifs à ses paroles, à sa voix, à ses regards, à ses moindres gestes : que leurs yeux, leurs pieds, leurs mains soient continuellement occupés à suivre ou imiter tous ses mouvements, épier et deviner ses volontés et découvrir ses plus secrètes pensées.

Est-ce là vivre heureusement ? Est-ce même vivre ? Est-il rien au monde de plus insupportable que cet état, je ne dis pas pour tout homme bien né, mais encore pour celui qui n'a que le gros bon sens, ou même figure d'homme ? Quelle condition est plus misérable que celle de vivre ainsi n'ayant rien à soi et tenant d'un autre son aise, sa liberté, son corps et sa vie !! »

On a un autre passage lyrique tout aussi remarquable, exprimant la même idée :

« Ces misérables voient reluire les trésors du tyran ; ils admirent tout étonnés l'éclat de sa magnificence, et, alléchés par cette splendeur, ils s'approchent, sans s'apercevoir qu'ils se jettent dans la flamme, qui ne peut manquer de les dévorer.

Ainsi l'indiscret satyre, comme le dit la fable, voyant briller le feu ravi par le sage Prométhée, le trouva si beau qu'il alla le baiser et se brûla.

Ainsi le papillon qui, espérant jouir de quelque plaisir se jette sur la lumière

parce qu'il la voit briller, éprouve bientôt, comme dit Lucain, qu'elle a aussi la vertu de brûler.

Mais supposons encore que ces mignons échappent des mains de celui qu'ils servent, ils ne se sauvent jamais de celles du roi qui lui succède.

S'il est bon, il faut rendre compte et se soumettre à la raison ; s'il est mauvais et pareil à leur ancien maître, il ne peut manquer d'avoir aussi des favoris, qui d'ordinaire, non contents d'enlever la place des autres, leur arrachent encore et leurs biens et leur vie.

Comment se peut-il donc qu'il se trouve quelqu'un qui, à l'aspect de si grands dangers et avec si peu de garantie, veuille prendre une position si difficile, si malheureuse et servir avec tant de périls un si dangereux maître ?

Quelle peine, quel martyre, est-ce grand Dieu ! être nuit et jour occupé de plaire à un homme, et néanmoins se méfier de lui plus que de tout autre au monde : avoir toujours l'œil au guet, l'oreille aux écoutes, pour épier d'où viendra le coup, pour découvrir les embûches, pour éventer la mine de ses concurrents, pour dénoncer qui trahit le maître ; rire à chacun, d'entre craindre toujours, n'avoir ni ennemi reconnu, ni ami assuré ; montrer toujours un visage riant et avoir le cœur transi : ne pouvoir être joyeux et ne pas oser être triste. »

C'est là un élément central du Discours : l'appareil d'État est vital pour le tyran. Dans le contexte, c'est la transformation de l'État en simple appareil d'État au service du tyran qui est dénoncé, le Discours ayant ici résolument le point de vue des monarchomaques refusant la transformation par en haut de l'État.

11. Contre le machiavélisme

Dans le *Discours de la servitude volontaire*, il est expliqué que les aides les plus proches du tyran sont aisément sacrificables et sacrifiés :

« Qu'on parcoure toutes les anciennes histoires, que l'on considère et l'on verra parfaitement combien est grand le nombre de ceux qui, étant arrivés par d'indignes moyens jusqu'à l'oreille des princes, soit en flattant leurs mauvais penchants, soit en abusant de leur simplicité, ont fini par être écrasés par ces mêmes princes qui

avaient mis autant de facilité à les élever qu'ils ont eu d'inconstance à les conserver. »

Cela tient à la nature même du tyran, qui par définition pratique la terreur permanente pour s'imposer toujours de nouveau, cherchant à apparaître comme incontournable :

« Les tyrans bêtes, sont toujours bêtes quand il s'agit de faire le bien, mais je ne sais comment, à la fin, pour si peu qu'ils aient d'esprit, il se réveille en eux pour user de cruauté, même envers ceux qui leur tiennent de près. »

Ce qui fait qu'il n'est guère intéressant d'être tyran. Ici, le *Discours de la servitude volontaire* propose à celui qui dirige de prendre une autre forme, car le pouvoir total est nécessairement instable, intenable :

« Certainement le tyran n'aime jamais et jamais n'est aimé.

L'amitié, c'est un nom sacré, c'est une chose sainte : elle ne peut exister qu'entre gens de bien, elle naît d'une mutuelle estime, et s'entretient non tant par les bienfaits que par bonne vie et mœurs.

Ce qui rend un ami assuré de l'autre, c'est la connaissance de son intégrité. Il a, pour garants, son bon naturel, sa foi, sa constance ; il ne peut y avoir d'amitié où se trouvent la cruauté, la déloyauté, l'injustice. Entre méchants, lorsqu'ils s'assemblent, c'est un complot et non une société.

Ils ne s'entretiennent pas, mais s'entrecraignent. Ils ne sont pas amis, mais complices. »

Quelle solution se pose alors comme nécessaire, selon le *Discours de la servitude volontaire* ? S'il ne le dit pas tel quel, on a la solution très simplement, en regardant du côté des monarchomaques. En effet, le *Discours de la servitude volontaire* donne trois définitions du tyran, selon la source du pouvoir.

Quand on la lit, il est alors évident que ce qui est nécessaire, c'est d'avoir un roi élu par ses pairs, ce qui est précisément la conception monarchomaque.

On lit ainsi :

« Il y a trois sortes de tyrans. Je parle des

mauvais Princes. Les uns possèdent le Royaume par l'élection du peuple, les autres par la force des armes, et les autres par succession de race.

Ceux qui l'ont acquis par le droit de la guerre, s'y comportent, on le sait trop bien et on le dit avec raison, comme en pays conquis.

Ceux qui naissent rois, ne sont pas ordinairement meilleurs ; nés et nourris au sein de la tyrannie, ils sucent avec le lait naturel du tyran, ils regardent les peuples qui leur sont soumis comme leurs serfs héréditaires ; et, selon le penchant auquel ils sont le plus enclins, avares ou prodigues, ils usent du Royaume comme de leur propre héritage.

Quant à celui qui tient son pouvoir du peuple, il semble qu'il devrait être plus supportable, et il serait, je crois, si dès qu'il se voit élevé en si haut lieu, au-dessus de tous les autres, flatté par je ne sais quoi, qu'on appelle grandeur, il ne prenait la ferme résolution de n'en plus descendre.

Il considère presque toujours la puissance qui lui a été confiée par le peuple comme devant être transmise à ses enfants.

Or, dès qu'eux et lui ont conçu cette funeste idée, il est vraiment étrange de voir de combien ils surpassent en toutes sortes de vices, et même en cruautés, tous les autres tyrans.

Ils ne trouvent pas de meilleur moyen pour consolider leur nouvelle tyrannie que d'accroître la servitude et d'écarter tellement les idées de liberté de l'esprit de leurs sujets, que, pour si récent qu'en soit le souvenir, bientôt il s'efface entièrement de leur mémoire.

Ainsi, pour dire vrai, je vois bien entre ces tyrans quelque différence, mais pas un choix à faire : car s'ils arrivent au trône par des routes diverses, leur manière de régner est toujours à peu près la même.

Les élus du peuple, le traitent comme un taureau à dompter : les conquérants, comme une proie sur laquelle ils ont tous les droits : les successeurs, comme tout naturellement. »

Ce que l'auteur du *Discours de la servitude volontaire* dénonce ici, c'est ce qui a été considéré en France comme du machiavélisme. La conquête du pouvoir porterait selon ce machiavélisme forcément la stabilité et l'ordre :

l'auteur du *Discours de la servitude volontaire* considère que cela est faux, que cela ne prend pas en compte ni l'opinion publique ni les intérêts de la société prise comme un ensemble.

L'arbitraire n'apporte jamais rien de bon, car il ne reflète pas la base.

12. La force de l'habitude

Le *Discours de la servitude volontaire* est incompréhensible sans saisir la définition de la nature humaine qu'on y trouve. S'il est parlé de servitude volontaire, c'est qu'à la suite d'Aristote et de l'averroïsme, la pensée est considérée comme une page blanche.

On est ici très proche de la théorie matérialiste dialectique du reflet ; voici ce qu'on lit :

« On ne regrette jamais ce qu'on n'a jamais eu ; le chagrin ne vient qu'après le plaisir et toujours, à la connaissance du bien, se joint le souvenir de quelque joie passée.

Il est dans la nature de l'homme d'être libre et de vouloir l'être ; mais il prend très facilement un autre pli, lorsque l'éducation le lui donne.

Disons donc que, si toutes les choses auxquelles l'homme se fait et se façonne lui deviennent naturelles, cependant celle-là seul reste dans sa nature qui ne s'habitue qu'aux choses simples et non altérées : ainsi la première raison de la servitude volontaire, c'est l'habitude ; comme il arrive aux plus braves courtauds [cheval court et fort servant de monture auxiliaire de voyage aux chevaliers] qui d'abord mordent leur frein et puis après s'en jouent ; qui, regimbent naguère sous la selle, se présentent maintenant d'eux-mêmes, sous le brillant harnais, et, tout fiers, se rengorgent et se pavent sous l'armure qui les couvre.

Ils disent qu'ils ont toujours été sujets, que leurs pères ont ainsi vécu. »

On a ici la clef : la force de l'habitude. L'environnement matériel se reflète dans les mentalités, dira-t-on de manière moderne, muni du matérialisme dialectique.

Préfigurant même le rejet de la théorie absurde du « totalitarisme » et annonçant

pratiquement la sentence de Mao Zedong selon laquelle « là où il y a oppression, il y a résistance », l'auteur du *Discours de la servitude volontaire* présente l'autonomie de l'individu comme base générale du système.

On ne peut jamais vraiment « domestiquer » l'individu pour ainsi dire, car sa base est naturelle :

« Mais en vérité est-ce bien la peine de discuter pour savoir si la liberté est naturelle, puisque nul être, sans qu'il en ressente un tort grave, ne peut être retenu en servitude et que rien au monde n'est plus contraire à la nature (pleine de raison) que l'injustice.

Que dire encore ? Que la liberté est naturelle, et, qu'à mon avis, non seulement nous naissons avec notre liberté, mais aussi avec la volonté de la défendre. »

La position de l'auteur du *Discours de la servitude volontaire* est celle de l'ordre naturel : c'est très clairement un matérialiste. Les lignes suivantes sont un strict équivalent de ce que dit Montaigne dans les *Essais* et cela en dit long sur qui on doit considérer comme le véritable auteur du Discours :

« Pour si bon que soit la naturel, il se perd s'il n'est entretenu ; tandis que l'habitude nous façonne toujours à sa manière en dépit de nos penchants naturels.

Les semences de bien que la nature met en nous sont si frêles et si minces, qu'elles ne peuvent résister au moindre choc des passions ni à l'influence d'une éducation qui les contrarie.

Elles ne se conservent pas mieux, s'abâtardissent aussi facilement et même dégénèrent ; comme il arrive à ces arbres fruitiers qui ayant tous leur propre, la conservent tant qu'on les laisse venir naturellement ; mais la perdent, pour porter des fruits tout à fait différents, dès qu'on les a greffés.

Les herbes ont aussi chacune leur propriété, leur naturel, leur singularité : mais cependant, le froid, le temps, le terrain ou la main du jardinier, détériorent ou améliorent toujours leur qualité ; la plante qu'on a vu dans un pays n'est souvent plus reconnaissable dans un autre. »

Le Discours parle des animaux, avec une approche exactement similaire aux *Essais* de Montaigne :

« Et s'il s'en trouve par hasard qui en doute encore et soient tellement abâtardis qu'ils méconnaissent les biens et les affections innées qui leur sont propres, il faut que je leur fasse l'honneur qu'ils méritent et que je hisse, pour ainsi dire, les bêtes brutes en chaire pour leur enseigner et leur nature et leur condition.

Les bêtes (Dieu me soit en aide !) si les hommes veulent les comprendre, leur crient : Vive la liberté ! plusieurs d'entre elles meurent sitôt qu'elles sont prises.

Telles que le poisson qui perd la vie dès qu'on le retire de l'eau, elles se laissent mourir pour ne point survivre à leur liberté naturelle. (Si les animaux avaient entre eux des rangs et des prééminences, ils feraient, à mon avis, de la liberté leur noblesse.)

D'autres, des plus grandes jusqu'aux plus petites, lorsqu'on les prend, font une si grande résistance des ongles, des cornes, des pieds et du bec qu'elles démontrent assez, par là, quel prix elles attachent au bien qu'on leur ravit.

Puis, une fois prises, elles donnent tant de signes apparents du sentiment de leur malheur, qu'il est beau de les voir, dès lors, languir plutôt que vivre, ne pouvant jamais se plaire dans la servitude et gémissant continuellement de la privatisation de leur liberté.

Que signifie, en effet, l'action de l'éléphant, qui, s'étant défendu jusqu'à la dernière extrémité, n'ayant plus d'espoir, sur le point d'être pris, heurte sa mâchoire et casse ses dents contre les arbres, si non, qu'inspiré par le grand désir de rester libre, comme il l'est par nature, il conçoit l'idée de marchander avec les chasseurs, de voir si, pour le prix de ses dents, il pourra se délivrer, et si, son ivoire, laissé pour rançon, rachètera sa liberté.

Et le cheval ! dès qu'il est né, nous le dressons à l'obéissance ; et cependant, nos soins et nos caresses n'empêchent pas que, lorsqu'on veut le dompter, il ne morde son frein, qu'il ne rue quand on l'éperonne ; voulant naturellement indiquer par là (ce me semble) que s'il sert, ce n'est pas de bon gré, mais bien par contrainte.

Que dirons-nous encore ?... Les bœufs eux-mêmes gémissent sous le joug, les oiseaux pleurent en cage. Comme je l'ai

dit autrefois en rimant, dans mes instants
de loisir. »

Ces dernières lignes peuvent tout à fait être
considérés comme une manière de Montaigne
d'écrire tout en se cachant derrière Étienne de
La Boétie, prétendant être ce dernier.

Car la vigueur du propos, la défense des
animaux, la mise en valeur de l'ordre naturel,

l'éloge de la liberté, tout cela est on ne peut
plus conforme à l'approche des *Essais*, qui
accordent également une place très importante
aux animaux.

Pour comprendre le *Discours de la servitude
volontaire*, il faut se tourner vers les
monarchomaques pour saisir ce qui est dénoncé,
vers les *Essais* de Montaigne pour comprendre
ce qui est mis en avant.

Première édition : novembre 2016

Illustration couverture : Le massacre de la Saint-Barthélemy, François DUBOIS (1572)